

La vulnérabilité des enjeux inondés

La vulnérabilité des activités agricoles

Si les pratiques agricoles s'accoutument depuis longtemps des inondations, il n'en reste pas moins une vulnérabilité relative des exploitations. Cette vulnérabilité s'évalue exploitation par exploitation.

Les indicateurs concernent :

- La localisation du siège d'exploitation.
- Le type de culture pratiqué.



Exploitation agricole encerclée par les eaux lors de la crue de novembre 2008

En aval de Fourchambault

Les contraintes et les risques liés aux crues sont limités.

Cependant, un siège d'exploitation est potentiellement inondable.

En aval de Nevers

Les contraintes et les risques liés aux crues concernent la perte de bétail, les problèmes de circulation sur les terres et les risques pour le siège d'exploitation, qui est mal protégé contre les crues.

La rive gauche, sur la commune de Challuy, est le secteur le plus susceptible d'être affecté par une forte crue de la Loire.

En amont de Nevers

Les contraintes et les risques agricoles liés aux crues concernent la perte de bétail. Le siège d'exploitation, quant à lui, se trouve à l'arrière du canal, protégé des crues.



Les pâturages du Crot de Savigny inondés lors de la crue de novembre 2008



La vulnérabilité de la population

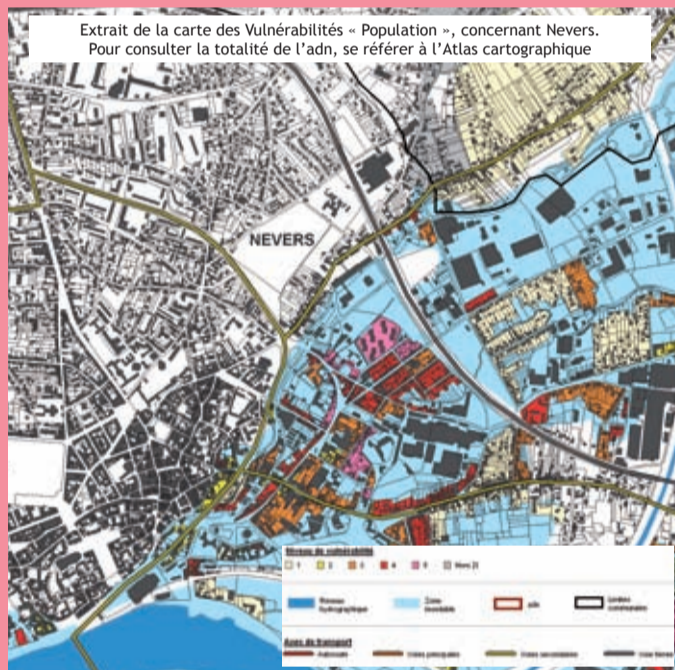
Outre le nombre de personnes exposées, certaines caractéristiques telles que l'âge, le taux de chômage, le statut de propriétaire de son logement, etc. permettent d'adapter les mesures de prévention et de protection contre les inondations.

Des critères spécifiques interviennent :

- Le nombre de personnes concernées par le risque inondation, et le nombre de celles qui sont directement exposées à ce risque.
- L'autonomie physique des personnes : sont-elles aptes à se déplacer seules en cas d'inondation ?
- Leur autonomie psychologique : sont-elles aptes à prendre en charge les difficultés liées à une inondation ?
- Leur autonomie financière : pourront-elles faire face à l'après-crise ?

Des indicateurs renseignent les critères de vulnérabilité :

- La densité de population concernée sur le secteur considéré.
- La densité de population exposée au risque inondation, c'est à dire la part de la population concernée dont le logement peut être inondé. Il s'agit notamment des personnes habitant en rez-de-chaussée
- Le taux de personnes seniors.
- Le taux de personnes non-propriétaires.
- Le taux de chômage.



La vulnérabilité de l'habitat

Il s'agit d'évaluer la vulnérabilité de l'habitat, en distinguant les logements collectifs et les logements individuels.

Les critères de vulnérabilité pour l'habitat individuel :

- La densité de logements individuels sur le secteur.
- Le taux d'habitations individuelles possédant un sous-sol.
- La présence - ou non - d'un étage auquel les habitants peuvent monter pour se réfugier (étage-refuge)
- Le taux de fioul.
- La nature et la valeur des biens exposés.
- La nature et les données architecturales du bâti (nature des matériaux, résistance à l'eau, etc.)

Les critères de vulnérabilité pour l'habitat collectif :

- La densité de logements collectifs sur le secteur.
- La densité de logements collectifs exposés au risque inondation, en particulier les logements en rez-de-chaussée.
- Les secteurs où la hauteur d'eau peut dépasser 2 mètres, induisant des risques sur les personnes (zones d'inondabilité maximale).
- Le taux de fioul.

Extrait de la carte des Vulnérabilités « Habitat », concernant Fourchambault. Pour consulter la totalité de l'adn, se référer à l'Atlas cartographique



La vulnérabilité des entreprises

La vulnérabilité des entreprises concerne les dommages éventuels aux locaux et outils de travail, les conséquences d'une fermeture temporaire sur l'emploi, les conséquences du déversement de produits toxiques ou polluants lors d'une crue, etc...

Les indicateurs sont :

- Les secteurs d'activités.
- Le nombre d'emplois.
- Le chiffre d'affaires.
- Le régime ICPE.

Impacts sur l'emploi et l'environnement

Le nombre d'employés et la fermeture temporaire des entreprises

On dénombre en zone inondable près de 100 entreprises de plus de 10 salariés et près de 500 de moins de 10 salariés. Cela représente environ 5 400 emplois.

On retiendra particulièrement la présence d'entreprises en aléa fort et de trois zones industrielles :

- la Taupière sur Nevers,
- le quartier de la Jonction lui aussi sur Nevers,
- la ZAC des Vieux Moulins à Fourchambault.

Les risques technologiques et la présence de produits polluants

Une vingtaine de garages privés, des parcs de véhicules, des stations d'essence situées en zone d'aléa fort, certaines chaînes de production utilisant des produits polluants ainsi que deux déchetteries en zone d'aléa faible présentent ce risque.

La vulnérabilité des milieux naturels

La crue est une respiration naturelle de la rivière. Elle gère ainsi son lit et crée donc des espaces remarquables, riches en biodiversité.

Pour cela, il faut un minimum de liberté pour édifier et détruire alternativement des accumulations sédimentaires, sur lesquelles peuvent s'installer des cortèges végétaux pionniers.



Panoramique pris au Bec d'Allier lors de la crue de décembre 2003